

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

Date de convocation du Bureau Communautaire :
07/06/2018

Le 14 juin 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Gilles CREMET (Civrieux), André COLLON (Adjoint-St Jean de Thurigneux), David POMMIER (Adjoint-Villeneuve), Daniel VIGNARD (Maire-Savigneux).

Secrétaire de séance : Daniel DOMPOINT.

OBJET : Aménagement de l'espace – Saisine de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain – Opportunité à Saint Bernard

M. Bernard GRISON, Président, informe le Bureau communautaire que la commune de Saint Bernard a sollicité l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF de l'Ain) pour l'achat des parcelles cadastrées AI168p (ERL1) pour une superficie de 1 300 m² et AI164-167-171 (ERL2) pour une superficie de 2 500 m² situées rue de la Saône pour la réalisation de logements locatifs aidés.

La commune de Saint Bernard a fait savoir qu'elle souhaitait que l'EPF de l'Ain préempte ces parcelles au nom de la commune avec une durée de portage pour l'ERL1 de 12 ans et pour l'ERL2 de 4 ans. Elle indique, en effet, qu'elles présentent un intérêt majeur pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'EMETTRE** un avis favorable à cette demande de préemption par l'EPF de l'Ain au nom de la commune de Saint Bernard à l'EPF de l'Ain.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180614-2018B17-AE
Affichage le :

18 JUIN 2018

18 JUIN 2018

A Trévoux, le 14/06/2018

Le Président,
Bernard GRISON

